

I - DONNEES GEOGRAPHIQUES ET GEOLOGIQUES

Le territoire de la commune, qui s'étend sur 1058 hectares, présente un relief nettement contrasté : au Nord, une vaste zone s'élève à 100 ou 130 mètres d'altitude (au Nord de Bremont, La Vigne et la Bigotais). Cette ligne descend, après des dénivellations, vers le Sud et atteint alors une altitude inférieure à 60m. La zone Sud est une section du versant droit de la haute vallée du Combs et de quelques uns de ses affluents minuscules. Le bassin hydrographique du Combs détermine donc la structure géographique de la plus grande partie de Campel. La rivière prend sa source à la limite Nord de la commune et la traverse du Nord au Sud en créant des sites propices à l'implantation d'étangs artificiels (étang de Lévry, étang du Haut, étang du Bas, étang des Pommerais).

Une telle disposition du relief et de l'hydrographie trouve des explications dans l'étude des données géologiques du territoire : la moitié Sud, la plus basse, est modelée en schistes briovériens qui offrent beaucoup moins de résistance à l'érosion que les deux bandes parallèles de schistes pourprés et de grès armoricains qui leur succèdent au Nord. Ces formations, en particulier le grès, sont très résistantes et créent un sol propice à la lande, comme on peut l'observer à Campel. Quant aux schistes d'Angers au Nord-Est, leur moindre résistance a été exploitée par les eaux du ruisseau des Landes de Bovel.

II - CLASSIFICATION DES SITES

a) - Les points de vue

Un tel étagement du territoire de la commune, du Nord au Sud, offre naturellement des conditions favorables à la présence de larges points de vue. Ceux-ci s'échelonnent d'Ouest en Est, dirigés vers les hauteurs de Maure-de-Bretagne, au Sud, le long de la route de Lutehel à la Chapelle-Bouffixie qui traverse le bourg de Campel.

Le chemin rural n°3, qui dessert la Bigotais et la Sorais, ou bien le Moulin de la Gaudais, offrent des points de vue encore plus importants. Quant aux sites restreints, ils sont étroitement dépendants de l'hydrographie.

b) - Les sites du Combe

A cet égard, l'échancrure pratiquée dans les roches dures par le haut Combe offrait la possibilité de créer des étangs artificiels. L'étang du Haut, celui du Bas et celui des Pommerais sont très comparables : tous trois, se faisant suite, constituent des sites d'étang bordés de versants très en pente et très boisés. Les deux premiers sont particulièrement beaux.

L'étang de Livry n'est pas étroitement enserré, comme le sont les précédents ; il s'étale entre les croupessommitales des hautes terres du Nord de Campel. C'est un site de cuvette à bords fuyant vers l'horizon.

c) - Les autres sites

Il ne faut pas oublier la présence de sites plus divers et moins pittoresques que les précédents :

Par exemple, les paysages agricoles de vallons entourés de haute végétation d'arbres : entre Brémont et le Val-Henri ; La Vigne.

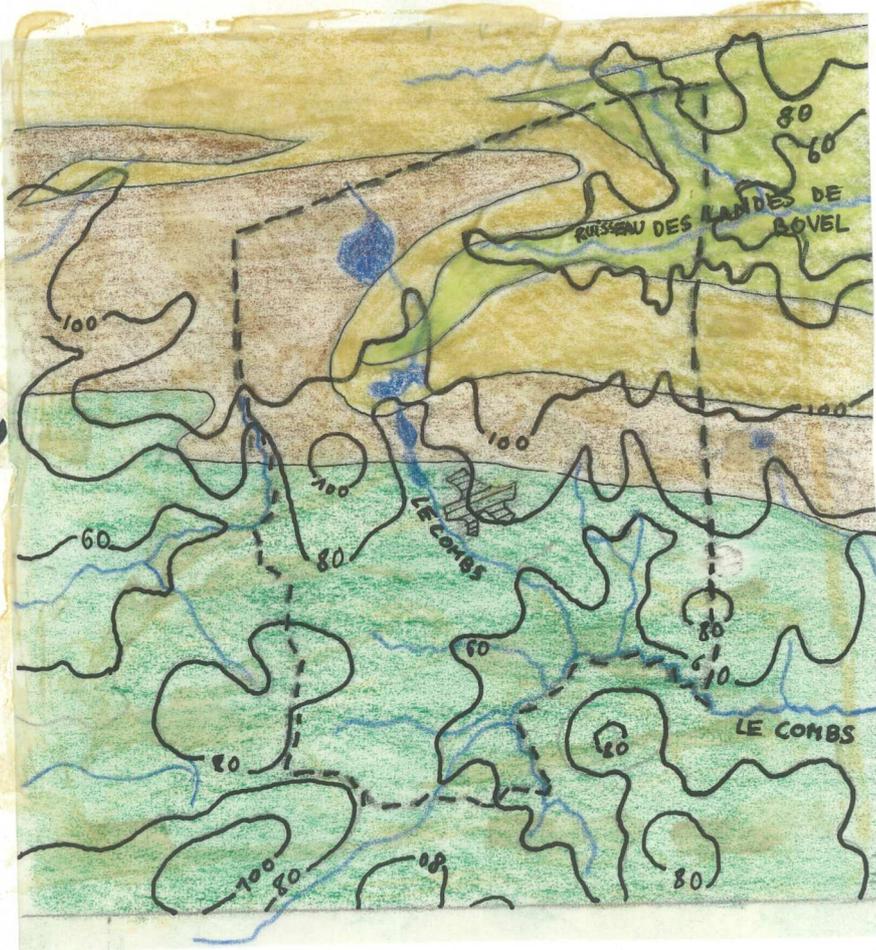
L'intégration harmonieuse de l'habitat dans l'environnement immédiat constitue également un " capital " ainsi : le hameau du château du Val et ses grands et nombreux arbres, à l'Ouest ; ainsi également le Moulin de la Gaudais, construit au bord d'un escarpement, qui ménage un beau point de vue (cf. supra) et sur un terrain herbeux, avec des beaux pointements de schistes pourprés et, au Nord, à l'arrière-plan des bois.

Le remembrement doit rendre compte de chacune de ces richesses naturelles de la commune et les préserver absolument.

Nous insistons surtout sur la protection des trois NOTTES FÉODALES, situées sur la hauteur Nord du territoire communal et qui forment un ensemble de défense, remontant probablement au IX^e siècle. Si grâce à l'initiative privée, le Fort du Chêne-Derrien et celui de la Bigotais ne craignent pas l'arrasement, le Fort des Forêts, à l'extrémité Est de Campel, est peut-être menacé par l'imminente restructuration des terres.

Il faut donc absolument protéger cette ligne de défense médiévale, aussi appelée " la lande d'Ansst ", ainsi que les forêts, les landes et les arbres qui les entourent. (cf. Nottes Féodales).

Carte géologique et topographique
simplifiée



Légende:

-  limite de la commune
-  schistes d'Angers
-  grès armoricains
-  schistes pourprés
-  schistes briovériens

MOTTES FÉODALES

Le dessin montre l'emplacement de trois Forts aujourd'hui existants, tous situés sur le coteau Nord de la commune. Il s'agit d'une ancienne ligne de défense à proximité d'une voie romaine qui comportait presque une dizaine de fortifications, la plupart détruites au XVIII^e et au XIX^e siècle.

Les rois de Bretagne avaient élevé dès le VI^e siècle ces mottes féodales, c'est-à-dire des buttes artificielles de terre, couronnées d'un donjon en bois, entourées d'un fossé.

1) - FORT DE CHENE-DERRIEN (Section D1, parcelle 67)

Motte circulaire d'environ 25m de diamètre, à proximité de l'étang de Lévry, située dans une lande boisée, en bordure de terres cultivées.

2) - FORT DE LA BIGOTAIS (Section A1, parcelle 109)

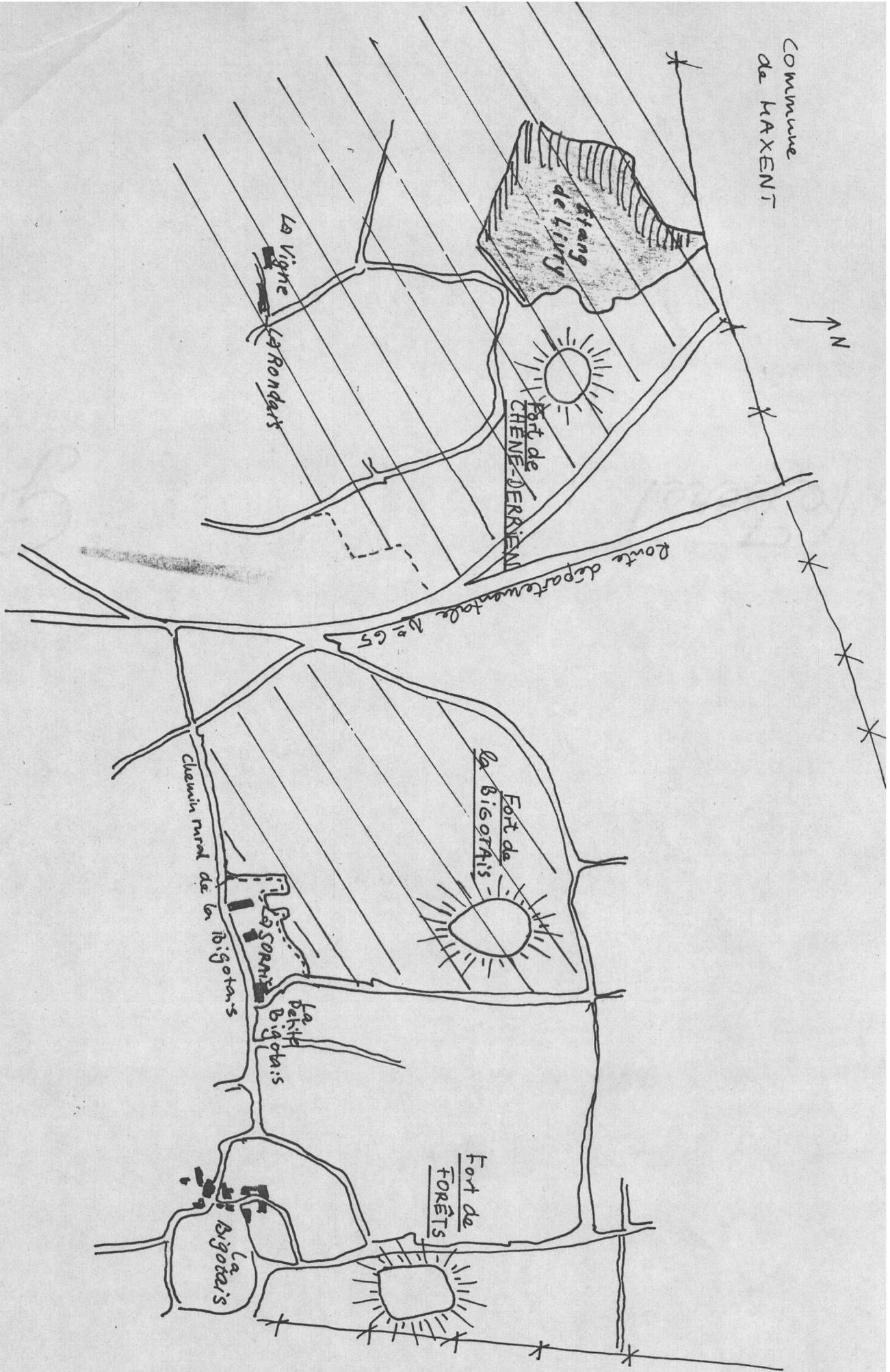
De plan allongé, ce retranchement mesure environ 55m de diamètre et est entouré de douves de 7m de largeur ; il est couvert de fougères et de pins.

3) - FORT DES FORETS (Section A2, parcelles 264/265)

Cette motte est la plus menacée, car située dans la zone de remembrement. Plus grande que les deux précédentes, elle semble avoir été reliée au Fort de la Bigotais par un talus ou une muraille appelé " fossés " ou " Cour du Châtel " qui mesurait 3m de hauteur et 100m de longueur.

En 1927, ce mur ainsi que des petites fosses étaient intacts.

Commune
de MAXENT



Commune de BOVEL

35. CAMPPEL

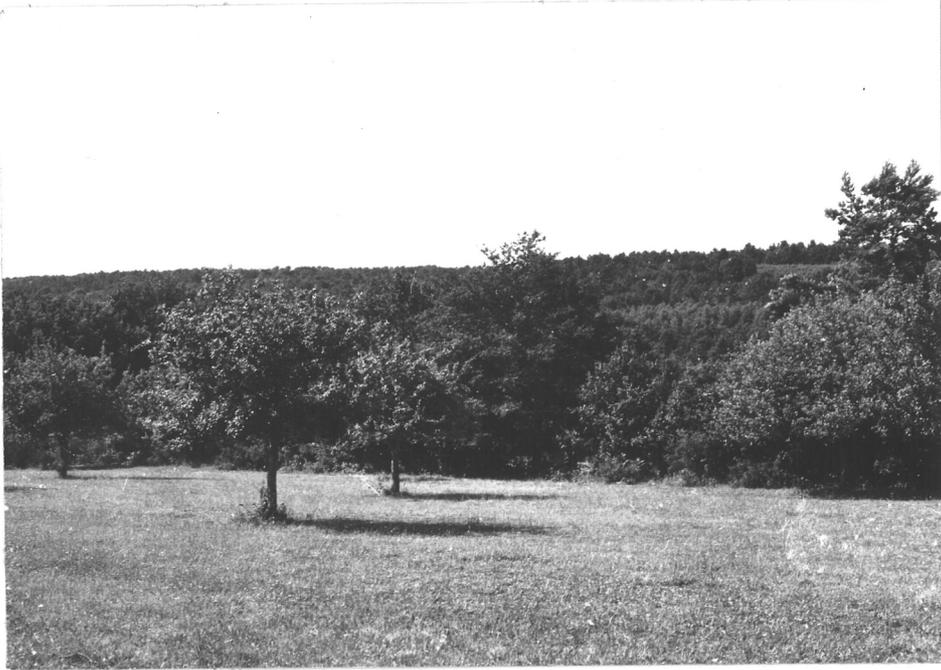
Zone hors remembrement



5/10 - Dans les landes d'Anast, le Fort du Chêne-Derrien.
Une végétation de pins et de fougères a envahi les
nivellements du sol.



5/13 - Chemin rural près de la BIGOTAIS menant vers le
Fort des Forêts.



5/12 - Près du Fort des Forêts, vue vers le Nord
et la forêt d'Anast.



7/24 - Vue de la route de Villeneuve de la Brousse
en direction Sud. Céréales, pommiers et surfaces boisées.



1/24 - Vue du Val vers le Sud; forêt de résineux.



7/21 - Vue de la POVAIS vers l'Ouest;
le clocher de l'église paroissiale apparaît au fond.



5/9 - L'étang de Livry, vue vers le Nord
Entouré de forêt de résineux.
Site remarquable.



1/25 - L'étang du Haut, près du Val.



4/3 - L'étang du Bas.



4/5 - Le four de schiste est situé à proximité de l'étang (à droite) et du moulin du Bas (en ruines).



4/6 - L'Etang des Pommerais, vue d'en haut.



3/35 - Les mines de l'ancien
Moulin des Pommerais



3/36 - La cheminée à linteau
en bois et hotte droite.